

CHAGNARD

RAMUS ET SES OPINIONS
RELIGIEUSES


LIBRARY
OF
PRINCETON UNIVERSITY

RAMUS

ET

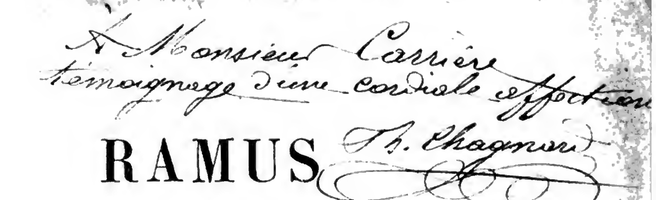
SES OPINIONS RELIGIEUSES

PAR

B. CHAGNARD.

STRASBOURG,
IMPRIMERIE DE JEAN-HENRI-ÉDOUARD HEITZ,
RUE DE L'OUTRE, 5.

1869.



RAMUS

ET SES OPINIONS RELIGIEUSES.

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

LE AVRIL 1869, A HEURES DU SOIR

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

PAR

BENJAMIN CHAGNARD,

DE MENS (ISÈRE).

STRASBOURG,

IMPRIMERIE DE JEAN-HENRI-ÉDOUARD HEITZ,

RUE DE L'OUTRE, 5.

—

1869.

A LA MÉMOIRE DE MON ONCLE

LAURENT SAMUEL CADORET

ancien pasteur à Mens.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Témoignage de reconnaissance et d'amour filial.

A MA SOEUR ET A MES FRÈRES.

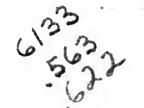
Affection.

B. CHAGNARD.

A MES PARENTS.

A MES AMIS.

B. CHAGNARD.



FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE.

M. Bruch ❋, Doyen de la Faculté.

MM. Bruch ❋,
Reuss ❋,
Schmidt ❋,
Colani,
Lichtenberger,
Sabatier.
} Professeurs.

M. Lichtenberger, Président de la soutenance.

MM. Lichtenberger,
Schmidt,
Bruch,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

RAMUS

ET SES OPINIONS RELIGIEUSES.

> « L'éloquence est un don de Dieu et une sainte prophétie : l'orateur digne de ce nom ne doit jamais être un artisan de mensonge. » RAMUS.

INTRODUCTION.

Le temps n'est plus où l'histoire, regardée comme une science de pure curiosité, était méprisée et délaissée pour l'étude des principes. De nos jours au contraire les études historiques ont pris un développement immense; on a compris, en effet, que c'était surtout par l'étude du passé plutôt que par des discussions souvent stériles qu'on pouvait arriver à la vérité; on a su voir dans cette branche des sciences humaines non-seulement le récit de ce qu'ont fait nos pères, mais aussi une leçon et un enseignement. La froide narration, en un mot, a fait place à ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire. D'ailleurs en étudiant la vie de ces hommes qui nous ont laissé le fruit de leurs labeurs et de leurs découvertes ne rend-on pas un juste hommage à leur mémoire!

Ce sont toutes ces considérations qui nous ont décidé à choisir un sujet tel que celui que nous avons entrepris; certes, nous l'avouons, nos forces et nos connaissances sont loin d'être ce qu'exige une pareille étude: Ramus, en effet, est un de ces nobles caractères dont le seizième siècle a été si riche. Soit qu'on le considère comme professeur, comme philosophe ou comme chrétien, on le voit tour à tour professeur éloquent captiver par sa parole la jeunesse des écoles de Paris, précurseur de Descartes en attaquant le vieil édifice de la scholastique qui ne trouvait que des arguments et non des vérités, et enfin un chrétien dans la haute acception du mot; s'il ne fut pas à proprement parler un homme de la Réforme, on ne peut s'empêcher néanmoins de le mettre au nombre des plus illustres martyrs que le protestantisme compte à cette époque. Subissant en effet l'influence de cet esprit nouveau qui soufflait alors, il devint un de ces hommes qui, n'obéissant qu'à leur conscience, sont appelés à payer de leur vie leur attachement à la vérité.

Tels sont les différents côtés sous lesquels on pourrait envisager Ramus, mais pour nous, nous nous bornerons à étudier l'homme et le chrétien, à voir quelle fut sa vie et la foi qui le guida. Nous devons avouer que, pour notre étude, les savantes recherches de M. le professeur Charles Waddington nous ont été d'une grande utilité, aussi nous nous félicitons de la publication d'un pareil livre qu'on ne saurait lire sans intérêt et sans émotion [1].

[1] Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions, par Charles Waddington, Paris 1855, 1 vol. in-8.

PREMIÈRE PARTIE.

Pierre de la Ramée, plus connu sous le nom de Ramus, naquit à Cuth, village du pays de Vermandois, en 1515, l'année même où François Ier montait sur le trône; il descendait d'une ancienne famille chassée du pays de Liége par les guerres de Charles le Téméraire. Dépouillé de ses biens, son aïeul s'en vint en Picardie et là se fit charbonnier, son fils Jacques se fit laboureur et épousa Jeanne Charpentier, aussi pauvre que lui : *parentes Rami agricolæ fuerunt pauperrimi*, nous dit Banosius; de cette union naquit Pierre Ramus. Lorsque plus tard ses ennemis et ses détracteurs lui reprochèrent l'obscurité de sa naissance, loin de s'en défendre et d'en avoir honte, il s'exprime ainsi dans son discours d'installation au collége de France : «On m'a reproché comme une honte d'être le fils d'un «charbonnier. Il est vrai qu'après avoir vu prendre et sac«cager sa vie natale, mon grand père exilé de sa patrie, se «fit charbonnier; mon père était laboureur; j'ai été moi«même encore plus misérable que tous les deux, et voilà «ce qui a donné lieu à quelque mauvais riche sans aïeux, «ni patrie, de me reprocher la pauvreté de mes nobles an«cêtres. Mais je suis chrétien et je n'ai jamais considéré la «pauvreté comme un mal», et il continue: «O Dieu tout«puissant! Ce petit-fils de charbonnier, ce fils de laboureur, «cet homme accablé de tant de disgrâces, ne te demande «pas des richesses qui lui seraient inutiles pour une profes«sion dont les seuls instruments sont du papier, une plume, «et de l'encre; mais il te supplie de lui accorder pendant

«toute sa vie un esprit droit, un zèle et une persévérance «qui ne se lassent jamais.»

De bonne heure il montra un goût prononcé pour l'étude. A l'âge de huit ans, après avoir perdu son père, il s'en vint à Paris pour chercher à satisfaire cette soif de savoir. Deux fois la misère l'en chassa, mais si le malheur commençait déjà à le frapper, si nous le voyons à la rude école de la pauvreté, nous sentons se manifester en lui cette persévérance et cet amour pour le travail qui plus tard devaient lui assurer le succès. Aussi il revint à Paris n'apportant hélas pour toutes ressources que les vœux et les bénédictions de sa mère, pauvre veuve qui pouvait à peine vivre avec le petit coin de terre que son mari lui avait laissé.

Cette fois heureusement son couvert et son pain lui furent pendant quelque temps assurés. Honoré Charpentier, son oncle, bien que pauvre aussi, se chargea de sa subsistance; mais cette bonne fortune fut de courte durée pour le jeune Ramus; son oncle ne put supporter longtemps une pareille charge et le pria de partir. Retournerait-il dans son village pour abandonner à jamais ses études, ou bien persévèrerait-il malgré la misère et la faim? Ce que n'eût pas fait un écolier ordinaire, Ramus le fit. Sacrifiant sa liberté à son amour pour la science, il se fit domestique d'un riche écolier du collége de Navarre. Dès lors, âgé de douze ans, il put suivre les cours publics de la Faculté des arts; c'est là que pendant trois années il montra un bel exemple de résignation et de persévérance. Le jour, après avoir suivi quelques cours publics, il servait son maître; la nuit, quand tout dormait au collége de Navarre, il lisait, à la lumière d'une

faible lampe ses auteurs favoris, Platon, Socrate et Xénéphon. Ce fut là, en effet, qu'il commença à étudier la philosophie. Bien que la doctrine d'Aristote fût seule en honneur alors, le philosophe de Stagyre eut bientôt un ennemi en lui; il fut loin d'être satisfait par la subtilité des sophismes, sous laquelle était noyée la pensée d'Aristote. Esprit hardi, il sut voir, et surtout osa proclamer que cette scholastique, que l'Eglise d'alors protégeait, n'était qu'une vaine science, une science verbale, conduisant à des controverses sans fin sur des questions de mots et non sur des questions de choses.

La première fois que Ramus eut l'occasion de proclamer et de soutenir ses opinions philosophiques qui, pour l'époque, étaient des nouveautés, fut lorsqu'il prit son grade de maître ès arts en 1536. Ayant pris pour sujet de thèse cette proposition : *«Que tout ce qu'avait dit Aristote n'était que fausseté»*, il mit tant d'esprit et d'habileté à la soutenir qu'il reçut des félicitations.

A partir de cette époque, Ramus entre dans une phase nouvelle, le grade de maître ès arts qu'il vient de conquérir lui rend sa liberté en même temps qu'il lui assure son avenir. Nous le voyons en effet professer d'abord au collége du Mans et ensuite au collége de l'Ave Maria, avec le concours de deux régents de l'Université, Omer Talon de Beauvais, professeur de rhétorique, et Barthélemy Alexandre de Champagne, helléniste distingué. Bien qu'il continuât ses études sur la logique, il ne négligeait pas néanmoins l'étude des auteurs grecs et latins, qu'il expliquait et commentait avec une rare éloquence. C'est à cette époque, que deux livres dirigés contre Aristote sortirent de cette plume élégante et facile, et eurent un retentisse-

ment immense. Mais c'est alors aussi que la jalousie de ses collègues, aussi bien que la nouveauté de ses idées, lui attirèrent de nouveaux malheurs. Joachim de Perion, docteur en Sorbonne, et Antoine de Govea, jurisconsulte portugais, prirent la défense d'Aristote. Condamné, par le Parlement d'abord, l'affaire fut portée devant le roi, qui la soumit au tribunal de cinq juges, et le 1er mars 1544, Ramus fut condamné comme *téméraire, arrogant et impudent agresseur d'Aristote*. Cet arrêt, qui lui défendait d'enseigner la philosophie, fut accueilli avec des transports de joie par l'Université de Paris. «*Les péripatéticiens*, dit Bayle, *firent plus de fracas, à proportion, que les princes les plus fastueux n'en affectent après la prise d'une grande ville ou après le gain d'une bataille très-importante*[1]». Mais lui fit preuve dans tous ces malheurs de ce calme et de cette sérénité qui sont le signe des grandes âmes, et répétait à ses amis ces vers d'Horace :

«Inter spem curamque, timores inter et iras,
Omnem crede diem tibi deluxisse supremum :
Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora.»

«Dans le chagrin comme dans l'espérance, dans les agitations de la crainte ou de la colère, regarde chaque jour comme le dernier de ta vie; l'heure sur laquelle tu n'auras pas compté te sera douce.»

Peu de temps après, une épidémie étant survenue à Paris, professeurs et écoliers quittèrent la capitale; Ramus en profita pour aller voir sa mère qui habitait toujours à Cuth. Pendant le court séjour qu'il fit dans son pays natal, il reçut une lettre du principal du collége de Presles, l'invitant à venir professer dans son établissement. Nico-

[1] *Dictionnaire historique*, article Ramus, note E.

las Lesage pensait, en effet, qu'avec le concours d'un homme tel que Ramus, son collége prendrait plus de développement; c'est ce qui effectivement arriva. Notre jeune professeur ayant accepté la charge qu'on lui proposait, ses succès furent si grands et si rapides que son biographe, Nancel, ne craint pas d'affirmer *«qu'il n'y avait pas alors à Paris un collége plus fréquenté des étudiants»* [1].

Aidé et encouragé par son collègue et ami Omer Talon, il continua ses cours de philosophie et d'éloquence, toutefois surveillé par l'Université et par ses rivaux, il s'adonna plus particulièrement à l'étude des lettres, afin de ne pas s'attirer les censures dont il avait été l'objet.

Mais l'heure si désirée, où la sentence qui pesait sur lui devait être levée, était proche. François Ier, le père des lettres qui, loin de lui accorder quelque estime ou quelque protection, avait approuvé et signé l'arrêt dont il avait été injustement frappé, mourait en 1547.

Henri II, son successeur, se montra, en effet, bienveillant envers lui et lui accorda, grâce à la demande de Charles de Lorraine qui fut toute sa vie le protecteur de Ramus, *«la main levée de sa plume et de sa langue,»* suivant l'expression de Bayle. Rendu, pour ainsi dire, à la liberté, Ramus, oubliant les malheurs qui l'avaient frappé, se remit à ses études de philosophie avec un courage nouveau. Mais les haines qu'engendre la rivalité ne s'éteignent pas facilement, et si l'homme de talent a des admirateurs enthousiastes, il n'a pas moins des ennemis jurés: aussi ses ennemis l'attaquèrent de nouveau à propos de ses leçons, et surtout Jacques Charpentier, nommé recteur en 1550. Ici encore le patronnage de Charles de

[1] Nancel, p. 19.

Lorraine lui fut d'un grand secours; non-seulement les accusations qu'on porta contre lui n'eurent pas de résultat, mais même quelque temps après il fut nommé professeur d'éloquence et de philosophie au collége royal, en août 1555.

Ce nouveau triomphe, juste dédommagement des persécutions dont il avait été l'objet, était de nature à réjouir autant les amis des lettres, qu'à l'encourager dans la tâche qu'il avait entreprise; son enseignement, dès lors, prit une extension plus grande. «*Sa voix*, dit un écrivain de nos jours, *contenue jusque là dans l'étroite enceinte d'un collége, retentit publiquement dans Paris et appela autour de sa chaire une innombrable jeunesse. Dès lors, la logique naturelle et le bon sens eurent un organe, et l'enseignement philosophique entra dans une nouvelle voie*[1].» Comme un Espagnol était venu à Rome uniquement pour y voir Tite Live, des étrangers vinrent à Paris dans le seul but de l'entendre.

Comme Henri II, François II et ensuite Charles IX lui accordèrent tour à tour leur protection, lui conservant, malgré les sourdes menées de ses rivaux, sa place de professeur royal. C'est à cette époque que nous pourrions parler du changement religieux qui s'opéra en lui, mais nous laissons de côté, sauf à les reprendre dans la seconde partie, les circonstances et les motifs qui le poussèrent à embrasser la Réforme.

Converti au protestantisme, Ramus proposa divers changements dans les études et dans les colléges, changements qui finirent par le rendre tout à fait suspect d'hérésie. En vain le chancelier de l'Hospital cherchait-il

[1] J.-J. Guillemin, *Le cardinal de Lorraine*, p. 455.

à tempérer les fureurs religieuses, qui couvaient comme un volcan, le massacre de Vassy, assassinat sans motif, commis par les Guises contre des gens qui célébraient leur culte à l'abri de la loi, vint déchainer sur la France les horreurs des guerres civiles et forcer plus d'un homme éminent à quitter sa patrie. L'édit de juillet 1562 força Ramus à quitter son collége de Presles, et grâce à un sauf conduit du roi il s'en vint habiter Fontainebleau. Mais l'acharnement et la haine de ses ennemis le poursuivirent jusque dans sa retraite. Désirant se remettre à la tête de son collége, il se rapprocha de Paris, mais il ne le put, grâce aux intrigues d'Antoine Muldrac; à Vincennes, il faillit être victime d'un guet-à-pens et parcourut pendant quelque temps les environs de Paris, déguisé, fugitif, poursuivi par ses ennemis. C'est pendant les courts intervalles de tranquillité que lui laissait cette vie agitée qu'il acheva son ouvrage: Etudes de physique. Enfin la paix d'Amboise 1563, vint lui rendre un peu de calme et lui permit de rentrer à Paris.

De retour à Paris, il se remit avec ardeur à ses nombreux travaux, enseignant tout à la fois au collége de Presles et au collége royal. Sur ces entrefaites il fut appelé par l'académie de Bologne à occuper une des plus belles places de professeur, mais il refusa noblement en disant: «*Je suis Français, et la libéralité du roi de France m'a soutenu de longues années dans mes études. Je me dois tout entier d'abord à mon pays, puis à mon roi.*» La paix dont il jouissait devait être de peu de durée; Charpentier, ligué avec les jésuites, l'attaqua de nouveau. D'ailleurs Ramus, avec quelques uns de ses collègues, s'opposa fortement à l'admission de ces derniers dans l'Université de Paris, il

s'opposa plus fortement encore à Charpentier, qui voulait occuper la chaire de mathématiques dont il était incapable de remplir les fonctions et s'attira ainsi des haines qui devaient plus tard lui être funestes : deux fois déjà des sicaires envoyés par ses ennemis secrets avaient failli le tuer et il n'était parvenu à les désarmer que par son sang-froid et son éloquence.

La guerre civile, que tout faisait prévoir, éclata en septembre 1567; Ramus, qui n'était pas en sûreté à Paris, quitta la capitale et se rendit au camp de Saint-Denis auprès du prince de Condé. Il assista sans y prendre part à la bataille indécise qui se livra près de cette ville et suivit l'armée, qui sous la conduite de Coligny allait à la rencontre des mercenaires allemands, et apaisa les mécontentements de ces nouveaux venus, que les chefs huguenots ne pouvaient complétement payer. La paix étant signée, il revint à Paris, mais le séjour dans cette ville, lui parut désormais impossible; sa bibliothèque, qu'il avait formée avec tant de soin, avait été pillée, ses ennemis étaient plus nombreux et plus redoutables que jamais. Suivant alors un désir qu'il caressait depuis longtemps il résolut d'aller en Allemagne. Sur sa demande, Charles IX lui donna un congé, lui prescrivant en même temps de visiter toutes les universités allemandes.

Ramus partit donc pour l'Allemagne (août 1568) accompagné de ses deux disciples, Frédéric Reisner et Théophile Banosius qui lui servaient de secrétaires ; plusieurs fois ils furent arrêtés comme espions du prince de Condé, mais le sauf-conduit de Charles IX les tira d'embarras, et notre philosophe put enfin fouler du pied cette terre étrangère qui savait mieux que nous apprécier nos grands

hommes. Il s'arrêta d'abord à Strasbourg, où il lia connaissance avec Jean Sturm, fondateur et recteur de l'Université. Il visita ensuite Fribourg, Bâle. Durant le séjour d'un an et demi qu'il fit dans cette dernière ville, il eut le plaisir de retrouver quelques uns de ses anciens élèves et fut bien reçu par eux ; c'est dans cette ville aussi, où les souvenirs de Calvin et d'Œcolampade étaient vivants, qu'il mit la première main à son commentaire de la religion chrétienne ; à Zürich où il alla ensuite une fraternelle réception lui fut faite par Bullinger.

De retour à Bâle il se décida à continuer son voyage et partit ; la première ville où il s'arrêta quelques temps fut Heidelberg. Comme à Bâle et à Zürich il fut bien reçu par la plupart des professeurs surtout par Emmanuel Tremellius, professeur d'hébreu, qui se fit un honneur d'être son hôte. Ce fut dans cette ville que pour la première fois il communia selon les rites de l'Eglise réformée, il fut aussi appelé à y donner quelques leçons, qui troublées d'abord par des sifflets furent ensuite applaudies. De Heidelberg, Ramus alla à Francfort et à Nüremberg pour y visiter les instruments d'optique et de mathématiques qui étaient alors une spécialité de cette ville. Suivant ensuite le cours rapide et majestueux du Danube, il se rendit à Augsbourg «*ce Paris* ou plutôt *cette Rome des Allemands*», au dire de Freigius, il visita les deux belles bibliothèques de cette ville, et le jeune Tycho-Brahé, le futur professeur de Keppler, lui montra les télescopes, dont il se servait pour ses observations astronomiques.

Après avoir parcouru rapidement le Würtemberg, la Bavière, la Souabe, notre voyageur apprenant la conclusion du traité de Saint-Germain (8 août 1570) se mit en

route pour la Suisse. Il visita Lausanne, Genève *ces delices du monde chrétien*, comme il les appelait. Dans cette dernière ville, malgré l'opposition de Théodore de Bèze qui ne partageait pas ses opinions sur Aristote, il put expliquer la première Catilinaire. A Lausanne, la dernière ville qu'il visita, il reçut des propositions magnifiques; mais bien que persécuté dans son pays, il aimait trop la France et son collège de Presles, d'ailleurs la paix qu'on venait de signer lui semblait devoir assurer le repos et la sûreté, aussi il revint à Paris vers la fin de l'année 1570, mais suivant l'expression de Gaillard, il y revint «*se faire encore persécuter.*»

Pendant qu'il avait été à l'étranger, ses ennemis n'avaient cessé de travailler contre lui. Charpentier l'accusa auprès du parlement et de l'Université comme transfuge et hérétique. Malgré les deux lettres nobles et fières qu'il adressa au cardinal de Lorraine, il ne put reprendre sa place de professeur. C'est alors qu'il demanda à Théodore de Bèze une chaire de professeur à l'Académie de Genève, mais ce fut en vain, ces deux savants différaient trop sur le mode d'enseignement et sur Aristote, d'ailleurs ils étaient loin de s'entendre sur les questions qui touchent l'organisation et la discipline de l'Eglise. Au synode de Nîmes qui fut tenu au mois de mai 1572, Ramus combattu par Théodore de Bèze, ne put faire accepter les réformes qu'il demandait[1].

[1] Nous lisons en effet dans une des lettres théologiques de Théodore de Bèze le passage suivant, dans lequel il s'élève avec violence contre Ramus à propos de la discipline ecclésiastique : «Ce faux dialecticien, que plusieurs savants ont surnommé jadis le *rameau* de Mars, a engagé une assez grave dispute sur tout le gouvernement de l'Église, qu'il prétend devoir être démocratique, non aristocratique, ne laissant au conseil

Si Ramus ne put plus professer dans son collége, si sa parole ne put plus se faire entendre au collége royal, il ne resta pourtant pas inactif. Nous le voyons, en effet, entretenant une nombreuse correspondance sans négliger ses études favorites: la philosophie et les sciences. La Bible, depuis quelques années, était devenue aussi l'objet de ses recherches et de ses méditations. Pendant qu'il jouissait ainsi d'un peu de repos et de paix, l'évêque de Valence Montluc vint le prier d'aller en Pologne pour y préparer l'élection au trône d'Henri d'Anjou, frère de Charles IX, mais notre huguenot refusa fièrement, disant: «*que l'orateur devait avant tout être un homme de bien et qu'il ne devait pas vendre son éloquence.*»

Nous voici enfin arrivé à l'époque néfaste de la Saint-Barthélémy; comme ennemi d'Aristote et Huguenot, Ramus devait y trouver la mort. Le 26 août, en effet, c'est-à-dire le troisième jour du massacre, des sicaires soudoyés probablement par J. Charpentier et ses ennemis, forcent l'entrée de son collège de Presles. Comprenant que ces menaces s'adressaient à lui il monte dans son cabinet, mais les assassins le suivent et le trouvent à genoux les mains jointes et les yeux tournés vers le ciel. Leur fureur augmente. Voyant qu'il n'avait à espérer ni trève, ni pitié, il recommande son âme à Dieu, et s'écrie: «*O mon Dieu, j'ai péché contre toi, j'ai fait le mal en ta presence; tes jugements sont justice et vérité: aie pitié*

presbytéral que les propositions. C'est pourquoi le synode de Nîmes, auquel j'assistais, a condamné cette opinion, qui, à mon avis, est complétement absurde et pernicieuse. S'il se soumet avec sa petite bande, à la bonne heure; sinon il causera de grands embarras : car c'est un homme à porter le trouble dans ce qui est le mieux ordonné.»

de moi et pardonne à ces malheureux qui ne savent ce qu'ils font.» A peine avait-il achevé cette courte prière, qu'il est traversé d'un coup d'épée. Jeté par la fenêtre encore vivant, son corps servit de risée à une populace immonde et féroce; on le traîna par les pieds jusqu'aux bords de la Seine, là on lui coupa la tête et son cadavre fut jeté à l'eau: ainsi mourut Pierre Ramus, à l'âge de 57 ans. Comme l'a si bien dit un éloquent historien[1] : «Dans le terrible déchirement du seizième siècle, quand «la liberté se hasarda à venir au monde, quand la nouvelle «venue, froissée, sanglante, semblait à peine viable, nos «rois, quoi qu'on put dire contre elle, l'abritèrent au col- «lége de France. Mais l'orage vint des quatre vents. La «scolastique réclama, l'ignorance s'indigna, le mensonge «souffla de la chaire de vérité; bientôt le fanatisme assiégea «ces portes; il s'imagina, sans doute, le furieux fou, égor- «ger la pensée, poignarder l'esprit. Ramus occupait cette «chaire; le roi, c'était Charles IX, eut pourtant un noble «mouvement et lui fit dire qu'il avait un asile au Louvre, «Ramus persista. Il n'y avait plus de libre en France que «cette petite place, les six pieds carrés de sa chaire, assez «pour une chaire, assez pour un tombeau. Il défendit cette «place et ce droit, et il sauva l'avenir. Il mit là son sang, sa «vie, son libre cœur.»

[1] Michelet, *Hist. de France.*

DEUXIÈME PARTIE.

Jusqu'à présent nous n'avons fait que parcourir les différentes phases de la vie de Ramus sans étudier ses opinions religieuses. Nous allons essayer maintenant de les exposer afin de connaître à la fois et l'homme et le chrétien.

Elevé dans la religion catholique, Ramus y demeura longtemps attaché, s'en montrant même zêlé partisan. *Ramus observantissimus fuit Pontificiæ religionis, in qua primum educatus fuit*[1]. Nancel nous dit même que chaque jour il assistait à la messe à six heures du matin. Mais cet esprit hardi et novateur ne pouvait rester longtemps en dehors du courant de la Réforme, qui déjà se faisait sentir en France. Outre les tendances de cet esprit *désireux de nouveautez*, au dire de l'historien Pasquier, les causes qui l'amenèrent à la Réforme, furent nombreuses; il ne sera pas sans intérêt, pensons-nous, de les retracer brièvement et de remonter ainsi à l'origine historique de sa conversion, aussi y consacrerons-nous quelques instants.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de notre travail, Ramus fut un des premiers qui osèrent attaquer la philosophie scholastique, sur laquelle l'Eglise catholique s'appuyait, soit pour expliquer soit pour défendre ses dogmes. Dès lors ébranler l'une de ces autorités, c'était du même coup affaiblir l'autre. De plus, l'ignorance du clergé en présence de cette foule de savants que comp-

[1] Banosius, p. 24.

tait la Réforme, qui jaloux de prêcher la vérité avaient exhumé, pour ainsi dire du fond des bibliothèques la Bible, ne devait-elle pas frapper tout esprit sérieux! On a remarqué avec raison, que dès que la Bible fut répandue en France et traduite en langue vulgaire, la Réforme y fit de grands progrès. Nous voyons en effet, Ramus, qui jusqu'en 1561, suivant ses biographes, n'avait dans sa bibliothèque qu'un bréviaire romain, et une traduction latine du Nouveau Testament, renoncer peu à peu à ses anciennes croyances une fois qu'il fut en possession de la Bible, c'est depuis lors, qu'il fit enlever les statues du collége de Presles et qu'il n'assista que rarement à la Messe [1].

Si le protestantisme eut à cette époque le monopole de la science et du talent, la simplicité de son culte aussi bien que la noble austérité et la pureté de mœurs de ses adhérents étaient de nature à plaire à des hommes tels que notre philosophe, qui savent applaudir à tout ce qu'il y a de grand et d'élevé. Et les persécutions enfin qui déjà ensanglantaient cette Eglise naissante ne devaient-elles pas lui gagner tout au moins la sympathie des âmes droites et honnêtes !

Toutes ces causes hâtèrent, on peut le dire, la conversion de Ramus au protestantisme. Mais si depuis quelques années déjà avant le colloque de Poissy, ses sympathies étaient pour la cause des Réformés, ce ne fut qu'à cette époque néanmoins, qu'il se sépara franchement de l'Eglise catholique.

Ce fut en effet au mois de septembre 1561, lorsque les catholiques et les protestants s'assemblèrent à Poissy

[1] Banosius, 25.

pour tenter une réconciliation, que la Réforme put le mettre au nombre de ses plus illustres défenseurs. La male éloquence et les fermes convictions de Théodore de Bèze, qui y défendait la cause des protestants produisirent sans doute sur son esprit une vive impression, mais ce fut surtout la replique du cardinal de Lorraine, son ami, qui le décida à rompre les derniers liens, qui le retenaient au catholicisme.

Ce prélat, en effet, tout en défendant les droits de l'Eglise romaine, ne put s'empêcher d'en reconnaître les abus et d'affirmer la supériorité de l'Eglise primitive. Cet aveu tombé de la bouche d'un cardinal ne fut pas sans conséquences. En philosophe qu'il était, Ramus en tira la conclusion toute naturelle qu'il fallait revenir au christianisme des premiers temps. Mais voyons comme il s'exprime lui-même dans la lettre justificative qu'il adressa plus tard au cardinal de Lorraine: «On me re«proche d'avoir abandonné légèrement le culte et la cro«yance de mes pères; mais s'il est vrai que jamais on ne «put m'accuser de tiédeur dans les lettres humaines, encore «moins devait-on m'en accuser dans les choses saintes. «Cependant ce n'est pas par moi-même, c'est par votre «bienfait (le plus grand de tous ceux dont vous m'avez «comblé) que j'ai appris cette précieuse vérité, si bien «exposée au colloque de Poissy: que de quinze siècles «écoulés depuis le Christ, le premier fut véritablement «un siècle d'or et qu'à mesure qu'on s'en est éloigné tous «les siècles qui ont suivi, ont été de plus en plus vicieux «et corrompus. C'est alors qu'ayant à choisir entre ces «différents âges du christianisme, je m'attachai à l'âge «d'or, et depuis ce temps je n'ai cessé de lire les meil-

«leurs écrits de théologie, je me suis mis en rapport et en «communication avec les théologiens eux-mêmes, autant «que je l'ai pu faire, et enfin pour mon instruction per-«sonnelle j'ai rédigé des commentaires sur les principaux «points de la religion.»

Ainsi donc, de son aveu même, ce ne fut que depuis 1561 qu'il abandonna la religion de ses pères et qu'il se mit à composer le livre que nous nous proposons d'analyser.

Commentaire sur la religion chrétienne.

Pendant son voyage en Allemagne et en Suisse, dont nous avons fait mention dans notre première partie, Ramus eut l'occasion de se mettre en relation avec plusieurs théologiens, et de suivre, particulièrement à Bâle, les cours de Ulrich Sulcer et de Simon Coccius, dont l'un expliquait l'Ancien Testament en hébreu, et l'autre le Nouveau Testament en grec ; la méthode de ces deux professeurs, qui consistait à puiser aux sources mêmes, lui parut la plus rationnelle et la plus sûre ; aussi, dès ce moment, se mit-il à consigner par écrit le fruit de ses études théologiques, et prépara ainsi son livre intitulé : *Commentariorum de religione christiana libri quatuor*, dans lequel nous trouvons développées ses opinions religieuses.

Cet ouvrage, écrit en latin et dédié à son ami et biographe Théophile Banosius, ne parut qu'après sa mort, c'est ce que nous voyons d'après une note de ce même

Banosius[1], qui les édita en 1576, à Francfort, par conséquent quatre ans après la mort de leur auteur.

Avant d'entrer dans l'étude de ce livre, nous croyons qu'il n'est pas inutile de donner tout d'abord la méthode qu'il adopta et la manière dont il concevait les études théologiques. Ainsi qu'il le dit lui-même dans sa préface, il rejette complétement la méthode scholastique ; elle n'est bonne, dit-il, qu'à obscurcir la lumière de l'Évangile. Les discussions dont le moyen âge s'était nourri, lui paraissant oiseuses et incapables d'amener les esprits à la vérité, ce qu'il réclame, c'est qu'on s'applique surtout à la lecture et à l'application de la Bible. «Nos théologiens, dit-il, dans son *Proëme* de la réforme de l'Université de Paris, doivent puiser à ses véritables sources, la pure doctrine de la parole de Dieu afin de pouvoir l'enseigner à tous.»

Mais Ramus était surtout humaniste, s'il voyait dans les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Parole de Dieu, c'est-à-dire la vérité, il la voyait aussi en dehors de ces écrits, et voilà pourquoi nous trouvons dans son commentaire tout à la fois le chrétien et le littérateur. De là vient la méthode qu'il suit dans la solution des problèmes qu'il traite. Chaque fois qu'il explique un dogme, il accompagne les passages scripturaires qu'il cite à l'appui de son opinion , d'un autre passage extrait, soit d'un Père, soit d'un philosophe, et souvent même d'un poëte. Il cite en effet avec complaisance Platon et Socrate;

[1] Banosius, p. 36 et 37 : *Hœc commentaria quatuor de religione christiana, veluti ab incendio erepta nunc promulgantur, idque cujusdam Galli opera qui αυτογραφον virgula divina ad nos usque perduxit, non minori bonorum lætitia quam fructu.*

tandis qu'Aristote n'échappe que rarement à ses mordantes critiques. Parmi les poëtes, Homère, Hésiode, Virgile, Juvenal, Horace, sont ceux qui apparaissent le plus souvent sous sa plume. On sent, que fatigué des subtilités et des obscurités dont la scholastique avait embarrassé le christianisme, il désire une religion plus simple et plus compréhensible, s'adressant à la fois à l'esprit et au cœur de l'homme.

Notre auteur commence par définir ce qu'il entend par le mot de théologie; c'est, dit-il, la science qui nous apprend à bien vivre : *theologia est doctrina bene vivendi.* De même que les sciences humaines nous apprennent, les unes à bien parler, les autres à bien calculer, la théologie nous enseigne la manière de diriger notre vie; car, selon l'expression du Psalmiste : ta parole est une lampe à mes pieds. La morale philosophique nous enseigne aussi, il est vrai, la sagesse et nous donne des règles de conduite pour réaliser le bien et arriver au bonheur, mais l'idéal qu'elle nous propose est loin d'être aussi élevé que celui de la théologie; d'ailleurs, ne vient-elle pas de l'homme, tandis que la théologie nous vient de Dieu.

Pour notre auteur, la Bible est toute inspirée ; il le dit lui-même en se servant d'une mauvaise traduction de 2 Timoth. III, 16. Aussi il ne soulève nulle part la question d'authenticité, toutefois il ne peut s'empêcher de préférer les livres du Nouveau Testament à ceux de l'Ancien. Car la doctrine du salut y est prêchée non-seulement aux juifs, mais à tous les hommes, et que le particularisme juif ne s'y fait plus sentir; de plus le Nouveau Testament nous explique ce qui nous paraît obscur et mystérieux dans l'Ancien. Ainsi donc, la théologie étant

une science, qui nous vient de Dieu, elle nous réclame la foi, qui doit se manifester par des œuvres. Aussi notre auteur, envisageant son sujet de cette manière, divise son ouvrage en quatre chapitres qui sont : *La Foi*, *la Loi*, *la Prière et le Sacrement.*

§ 1. La Foi.

Avant de parler des objets de la foi, de ce que doit croire le chrétien, il nous explique en quelques mots ce qu'est la foi en elle-même. Elle ne consiste pas pour lui dans l'adhésion pure et simple de l'esprit à tel ou tel dogme, mais elle est surtout un sentiment du cœur, une confiance en Dieu : *Fides est fiducia in Deum de ipsius beneficiis erga suam ecclesiam*[1]. Le Symbole des apôtres nous donne ce qui doit être la foi du chrétien : la croyance en Dieu d'abord et ensuite l'assurance qu'il ne nous abandonne pas. Aussi avant d'entrer dans le développement des articles qui le composent, il établit cette division du symbole en deux chapitres, l'un traitant de Dieu et l'autre de l'Eglise.

«*Je crois en Dieu*», etc. Notre auteur ne cherche pas à combattre l'athéisme, il ne le suppose même pas. Aussi tient-il moins à fournir des preuves de l'existence de Dieu, qu'à nous donner ses idées sur la divinité. Il affirme d'abord l'Unité de Dieu et cite à cet effet le passage des Eph. IV, 5; toutefois si par sa nature et son essence il est un, on remarque en lui des personnes[2] qui sont : le Père,

[1] Commentaire, 10.

[2] *Deus unus est natura et essentia, personis tamen divinitatis et proprietatibus distinguitur : Deusque aut pater intelligitur aut qui est a patre Filius et Spiritus Sanctus.* — Commentaire, 16.

le Fils et le Saint-Esprit, sur ce point là, il se donne comme partisan du dogme de la Trinité. Dieu est esprit, ses attributs sont l'*éternité*, l'*infini* et la *bonté*. Ce qui distingue Dieu le Père des autres personnes de la Trinité, c'est qu'il est le Tout-Puissant, c'est en lui que réside la Toute-Puissance, le Fils et le Saint-Esprit ne l'a tiennent que de lui. Aussi Dieu le Père est le créateur des cieux et de la terre, c'est de lui que tout procède; parmi les créatures de Dieu il cite surtout au premier rang les anges et l'homme, les premiers sont des esprits intermédiaires entre l'homme et Dieu, destinés à être ici-bas des interprêtes de la volonté divine. Si Dieu le Père est le créateur de toute chose, c'est aussi lui qui gouverne et qui dirige dans le monde, de là il fait découler la Providence et la prédestination. Quant à la personne de Jésus elle est définie par les noms même qui lui sont donnés : Jésus, Oint, Fils de Dieu. Tandis que le Père est le créateur, le Fils est le Messie, leur nature est la même, mais leur action est différente. Dans l'exposé de cette doctrine Ramus s'attache surtout à montrer en Jésus le Sauveur, le Dieu Homme; dans la courte biographie qu'il nous en donne, il fait ressortir de cette belle figure la sainteté et l'amour. On sent plutôt chez lui un croyant dont le cœur est attendri, qu'un critique qui cherche la vérité. Bien que dans l'Ancien et le Nouveau Testament la personnalité divine du Saint-Esprit ne soit pas démontrée comme celle du Père et du Fils, nous le trouvons mentionné, chez les prophètes comme ayant les attributs de Dieu, et partant pour Dieu lui-même, mais dans le Symbole il est considéré comme hyposthase divine; il diffère du Père en ce qu'il n'est pas incré, et du Fils en ce qu'il n'a pas été engendré du Père; il procède de l'un et de l'autre.

Telles sont les croyances que Ramus met à la base de la religion, et que tout chrétien doit admettre, mais il s'élève quelquefois avec trop de violence contre quelques sectes du christianisme, entre autres contre l'arianisme. Il passe ensuite à la seconde partie du symbole qui traite des bienfaits de Dieu envers son Eglise. Les caractères de l'Eglise de Dieu sont ceux que nous donne le Symbole: *Ecclesia Dei, est Ecclesia sancta, catholica sanctorum communione sociata, peccatorum remissionem et resurrectionem corporis beatioremque vitam ævo sempiterno adeptura*[1]. Le premier caractère: la sainteté doit règner dans l'Eglise de Dieu, mais il y a beaucoup d'hommes impies qui vivent dans cette Eglise, Dieu seul les connaît parfaitement; notre devoir, est de nous en séparer une fois que nous les avons reconnus. L'universalisme est aussi un des signes de l'Eglise de Dieu, le judaisme s'était restreint à une seule nation, mais Christ est venu apporter le salut à tous les hommes, aussi tous ceux qui ont reçu l'Evangile à quelque nation qu'ils appartiennent, ont droit d'être regardés comme membres de l'Eglise de Dieu. Par communion des saints il entend le privilége qu'ont tous les chrétiens, à participer aux grâces et aux bienfaits de l'Eglise. Les saints, c'est-à-dire les élus et non ceux que le pape a canonisé vivent fraternellement entre eux se communiquent libéralement les biens dont la providence les a enrichis. Il développe ensuite les autres avantages de l'Eglise de Dieu, qui sont la rémission des péchés. Tous ceux en effet qui sont appelés à en faire partie reçoivent pardon de la part de Dieu. Il s'élève contre les exagérations de la discipline et condamne les sectes ascétiques : la seule condi-

[1] Commentaire, 75.

tion que Dieu réclame du pécheur, c'est qu'il croie en Jésus et se repente de ses fautes, Quant à la résurrection de la chair il pense qu'il faut prendre cette expression dans le sens de résurrection des corps, et croit que les élus prendront un corps glorieux et incorruptible. Enfin la vie éternelle nous est promise, dans l'Ancien Testament l'immortalité n'y est pas démontrée d'une manière évidente, car la loi ne promettait des récompenses ou des malédictions que pour cette vie, mais Jésus est venu la proclamer, aussi doit-elle être l'espérance et la joie de tous les chrétiens.

Œuvres de la foi. — Après avoir exposé sa foi qui est, comme nous l'avons vu, contenue dans le symbole des apôtres, Ramus passe aux œuvres dont cette foi doit nécessairement être la source. Il ne comprend pas, en effet, une croyance qui n'engendre rien, une religion sans culte et ainsi qu'il le dit lui-même[1] : De même que le feu ne saurait manquer de chaleur, le soleil de lumière, la foi n'existe pas sans les œuvres, mais il ajoute que les œuvres, par elles-mêmes, sont impuissantes pour le salut, parce que l'homme, par lui-même, est incapable de faire le bien s'il n'a auparavant été régénéré par le Saint-Esprit.

La foi sans les œuvres est donc morte. Mais quelles sont les œuvres qu'elle doit nous pousser à accomplir? Elles comprennent, l'observance de la loi, la prière et la participation aux sacrements. Ces trois catégories de devoirs font l'objet des derniers livres de notre auteur, nous allons essayer de les parcourir sans les analyser dans tous leurs détails, car la manière même dont il les a traités, nous

[1] Commentaire, p. 96.

entraînerait trop loin. D'ailleurs comment analyser des commentaires, des réflexions chrétiennes ne serait-ce pas leur enlever tout ce qui fait leur intérêt? Qu'il nous soit donc permis d'en donner tout à la fois, un résumé succinct et l'esprit dans lequel il les a développés.

§ 2. La Loi.

Après nous avoir retracé ce qui précéda la promulgation de la loi sur le mont Sinaï, où l'Eternel en rappelant à son peuple tout le bien qu'il a fait, lui demande de se soumettre à sa volonté, de se sanctifier et de se confier en lui, Ramus entre dans le développement des dix commandements qu'il envisage sous deux chefs principaux; les quatre premiers qui traitent de nos devoirs envers Dieu et les autres de nos devoirs envers nos semblables.

Dieu se donne d'abord aux Hébreux comme le véritable Dieu, il le leur a prouvé en les faisant sortir miraculeusement du pays d'Egypte et en les comblant d'innombrables bienfaits, c'est pour cela qu'il veut que les Hébreux lui rendent un culte et qu'ils ne s'adressent qu'à lui. Ce commandement ne s'adresse pas seulement aux Hébreux mais à nous aussi, à nous chrétiens qui grâce à Jésus-Christ sommes devenus son peuple. Autrefois on l'adorait au moyen de sacrifices, ou bien par l'invocation des saints, mais ce n'est pas là la vraie adoration, il faut l'adorer en esprit et en vérité et il ne veut pas qu'on fasse d'images à sa ressemblance.

Ce commandement, est donc une condamnation du culte des images, si puissant dans l'Eglise catholique et qui ne s'est introduit que cinq cents ans environ, après

l'ère chrétienne, aussi nous voyons Ramus faire enlever de son collége de Presles, celles qui s'y trouvaient[1].

L'Eternel veut qu'on n'adore que lui seul, car il est puissant, élevé au-dessus de toute créature, jaloux, mot employé qui n'est qu'une métaphore pour montrer qu'il ne peut avoir de rival et que tout culte doit lui revenir. Il punit l'iniquité des pères sur les enfants, bien que chaque homme soit responsable de sa propre faute (Deut. 24, 16); mais, s'il le fait, c'est pour bannir l'impiété, l'histoire des rois de Judas et d'Israël en donnent de frappants exemples ; mais s'il est sévère envers les méchants, il est plein de bonté pour les hommes fidèles , il ne se lasse pas dans les bienfaits qu'il leur accorde ainsi qu'à leurs descendants. L'Eternel condamne ensuite les faux serments qu'on fait en son nom, car, on le prend à témoin et on insulte ainsi sa Majesté divine, mais le serment en lui-même n'est pas condamnable (Hébreux VI, 17). Le quatrième commandement, enfin, ordonne le repos et la sanctification des jours consacrés à Dieu. Si le travail est la première loi donnée à l'homme, le sabbat néanmoins doit être respecté ; certes dans l'ancienne alliance, le rigorisme juif était allé trop loin, aussi Jésus, tout en ne s'opposant pas à la loi, s'est mis au-dessus d'elle et à son exemple nous devons faire le bien, les jours consacrés à Dieu.

Les autres commandements, qui traitent de nos devoirs envers nos semblables, ont beaucoup de rapport avec les législations humaines. Chez tous les peuples, en effet, nous trouvons cet ordre, tu honoreras ton père et ta mère, mais nous trouvons dans le décalogue une sanction plus

[1] Banosius, p. 24.

grande; Dieu y attache des bénédictions ou des malédictions, dont les exemples de Joseph d'un côté, et de Cham de l'autre, en sont des preuves manifestes. Quant au meurtre et au suicide, les défenses les plus formelles contre eux se trouvent dans la loi. Il en est de même de l'adultère, car le mariage est une sainte institution, c'est Dieu qui donna une compagne à Adam, et Jésus, assistant aux noces de Cana, était loin de prêcher le célibat, aussi l'adultère emporte avec lui des peines très-sévères. Dans le huitième commandement, Dieu condamne le vol, l'usure, qui sont, comme dit Ramus, le fruit de l'égoïsme; s'il est légitime d'avoir des biens, il faut aussi que nous sachions en faire participer les autres, et que surtout nous respections la propriété d'autrui. Le commandement qui suit, rappelle le troisième, de même que nous ne devons pas prendre le nom de l'Eternel en vain, de même aussi nous ne devons pas témoigner faussememt contre notre prochain, d'un côté la piété nous le défend, de l'autre la charité que nous devons envers nos semblables nous l'ordonne. Enfin nous ne devons pas convoiter ce qui appartient à notre prochain, mais combattre nos mauvaises passions. En un mot, Ramus ramène tous ces commandements au sommaire de la loi qui est la piété et la charité. La différence qu'il établit entre ces commandements et les lois humaines, c'est, que ces premiers apparaissent accompagnés de bénédictions et de malédictions ainsi que nous le lisons dans le chap. 28 du Deuteronome.

§ 3. La Prière.

Si la loi ne peut être respectée par personne, car il n'y a pas un juste, et si elle nous convainct de péché, nous avons la prière qui est aussi un don de Dieu, c'est par elle que nous obtenons et le pardon de nos fautes et des forces nouvelles pour accomplir le bien. Jésus a dit : tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera ; aussi Ramus, à ce propos, fait remarquer que nulle part dans l'Évangile l'invocation des saints y est enseignée, mais que Christ est toujours donné comme seul intercesseur. Quant à la manière de prier, notre auteur trouve, et avec raison, un sublime exemple de prière dans l'oraison dominicale. Quoique courte, elle est complète et embrasse dans son ensemble tous les éléments constitutifs de la prière. Nous lui disons Père! Ainsi nous nous disons son fils, mais nous le sommes non comme Jésus, c'est seulement par adoption, car c'est grâce à lui que nous acquerrons ce beau nom, de plus il est notre Père à tous. En le priant que son nom soit sanctifié, que son règne vienne, que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel, ne demandons-nous pas le triomphe définitif du bien et partant le bonheur de l'homme en accomplissant sa volonté divine et en lui rendant la gloire qui lui est due? Ramus fait ensuite remarquer, que, dans cette prière, nos devoirs envers nos semblables ne sont pas omis, mais que, comme le décalogue, si elle réclame notre piété, elle nous pousse aussi à la charité envers nos frères.

Nos besoins matériels ne sont pas non plus oubliés, et Dieu veut que nous lui demandions ce qui nous est né-

cessaire. Si les richesses sont souvent causes de beaucoup de péchés, la pauvreté aussi nous fait tomber dans le vice ; aussi devons-nous demander à Dieu notre pain quotidien.

Mais nous devons surtout lui demander le pardon de nos péchés pendant que nous sommes sur la terre. Tous les hommes sont pécheurs, et ce n'est que par le pardon et non par des œuvres extérieures, qu'on peut arriver au salut. Mais nous aussi nous devons être animés, pour ainsi dire de l'esprit du Christ, et pardonner à nos frères le tort qu'ils nous ont fait. Quant aux tentations, quel est le chrétien qui n'y est pas exposé? Aussi nous devons lui demander de sortir vainqueur de la lutte contre le mal ; d'ailleurs, souvent Dieu accorde l'épreuve et l'envoie pour éprouver ceux qu'il aime, mais jamais il ne les abandonne. Notre auteur termine ce chapitre, en rappelant que sous l'ancienne alliance, on priait à Jérusalem, que tous se réunissaient dans le temple, ce sanctuaire de l'Éternel, pour élever leurs âmes vers lui. Aujourd'hui nous pouvons l'invoquer partout et en tout temps, persuadés que toujours il nous exaucera si nous l'invoquons avec ferveur et humilité.

§ 4. Le Sacrement.

Nous arrivons enfin, à la partie la plus importante de l'ouvrage de Ramus, celle qui concerne les sacrements. Ici nous le voyons surtout opposé à l'Église romaine aussi bien qu'à l'Église luthérienne. Pour lui, un sacrement[1]

[1] *Sacramentum est publica fidei actio sensili signo, solemnique ritu Ecclesiæ suæ a Deo ad Christi mortem commemorandum, ejusque fructum participandum instituta.*

est un acte public de la foi, que l'Église célèbre par un rite solennel, sous une forme sensible, et qui a été institué par Dieu pour rappeler la mort de Christ et nous faire participer aux bienfaits de cette mort. Dieu a en effet, dès l'origine du monde, institué des cérémonies qui sont des gages du salut de l'humanité : ainsi les sacrifices, ensuite depuis Moïse la circoncision et la Pâque, et enfin depuis Jésus le Baptême et la sainte Cène : aussi nous devons entendre par le mot de sacrement, soit des rites qui nous portent à la piété, soit les signes d'un fait spirituel.

Après avoir ainsi défini le sacrement, notre auteur l'analyse, il y voit deux actes : l'un extérieur qui frappe nos sens, et l'autre intérieur, et il ajoute que nous ne devons négliger ni l'un ni l'autre. Le but aussi, dit-il, est double, d'un côté nous rendons un culte plus agréable à Dieu et nous nous rappelons le sacrifice de Jésus, de l'autre nous cherchons à participer aux bénéfices que procure la mort de Christ. Quant au nombre des sacrements, Ramus le fixe à deux ; les autres cérémonies que l'Église romaine accepte comme sacrements n'en sont point, ils n'ont été regardés comme tels que longtemps après la venue du Christ, et n'ont pas été institués par lui.

Ramus passe ensuite à l'explication des deux sacrements qu'il admet, mais ne s'arrête que peu de temps sur la question du baptême. Il nous rappelle, dit-il, la mort de Christ et nous procure la régénération; de même que la circoncision était le signe de la pureté, le baptême à son tour nous fait entrer dans l'Eglise de Dieu. C'est surtout à propos de la sainte Cène que notre auteur con-

sacre de longs développements; comme le baptême a succédé à la circoncision, la Cène a remplacé la Pâques des Juifs. Ce qui distingue ce sacrement de celui du baptême, c'est qu'on peut y participer plusieurs fois tandisque l'autre ne s'accomplit qu'une fois. La Cène en effet, est l'aliment spirituel dont se nourrit l'âme, elle a pour premier but de nous rappeler un bienfait divin, Jésus en l'instituant nous dit : faites ceci en mémoire de moi, en second lieu de nous faire participer aux bienfaits de la mort de Christ, et cela non, parce que dans les éléments de la Cène se trouvent le corps et le sang de Jésus, mais parceque le chrétien, croit que Jésus est mort pour ses pêchés, et que le pain et le vin ne sont qu'une image de cette nourriture spirituelle, dont son âme se nourrit.

Notre auteur passe ensuite, à la refutation de la présence réelle dans la sainte Cène, il combat cette doctrine au moyen des quatre preuves suivantes: a) Dans son premier argument il remonte à la Cène que Jésus a administrée à ses disciples et il démontre[1] que c'est comme homme qu'il l'a distribuée, et que sans renier l'unité du Christ, on ne peut admettre qu'il ait pu donner à la fois son corps à douze personnes différentes. On pourra dire que c'est en cela que consiste le miracle, mais, répond Ramus tous les miracles physiques du Christ, dans l'Evangile, ont été perçus par les assistants au moyen de leurs organes corporels : ainsi l'eau changée en vin, or dans la Cène rien de pareil ne frappe les disciples. b) La seconde preuve qu'il nous donne, est basée sur l'analogie de la Cène avec le baptême; personne dans ce dernier sacrement ne songe

[1] *Christus homo vero et physico hominis corpore neque dum glorificato præditus in mensa panem vinumque discipulis distribuit.* Comment. p. 307.

à y voir une présence réelle du Christ, or si l'eau, élément du baptême diffère au point de vue matériel du pain et du vin, éléments de la Cène, ces deux sacrements n'en ont pas moins la même origine et le même but, pourquoi donc vouloir introduire l'élément corporel de Christ dans l'un tandis qu'on le rejette dans l'autre? c) L'analogie qu'il trouve entre la Pâques des Hébreux et la Cène lui fournit la troisième preuve: la Pâques chez les Hébreux n'a-t-elle pas eu pour but de promettre à Moïse, David, Elie et à tous les hommes de l'ancienne alliance, le même Messie, le même Christ que la Cène actuelle; or à cette époque Jésus n'étant pas encore conçu dans le sein de sa mère, personne ne pouvait croire qu'il le mangeait réellement. d) Enfin sa quatrième preuve est tirée du consentement de l'Eglise primitive. Il cite l'opinion d'un certain nombre de Pères, tels qu'Origène, Athanase et Augustin qui tous admettent la spiritualité de ce sacrement, et il montre comment la Cène conserve son vrai sens jusqu'à Jean Scott.

Après avoir avancé ces quatre preuves contre la présence réelle, il passe en revue les arguments des partisans de ce dogme, il combat en premier lieu la raison que ce changement est si mystérieux que nous ne pouvons nous en rendre compte.

Dieu, dit-on ensuite, est tout puissant, donc il peut faire qu'un corps physique, soit dans plusieurs lieux à la fois; en effet Dieu est tout Puissant, mais il ne veut rien qui puisse être un objet de contradiction, or, que peut-il y avoir de plus sujet à contradiction que cette doctrine de l'ubiquité des corps, donc Dieu n'a pas pu vouloir cela. Enfin, quant à ceux qui admettent un triple mode du

corps de Christ[1], il leur démontre que le troisième mode qui doit se confondre avec la divinité et être partout, ne peut être qu'essentiellement spirituel et par conséquent ne peut pas se trouver dans la Cène plus particulièrement qu'ailleurs. Ces réfutations de la présence réelle étant données, Ramus montre combien sont veines les prétentions de l'Eglise catholique à propos de la messe, aussi nous voyons d'après son biographe Banosius[2] que longtemps avant sa conversion au protestantisme il n'y assistait plus que rarement, puis il nous dépeint avec beaucoup de force les fâcheuses conséquences de ces doctrines qui ont exposé le christianisme aux railleries et aux moqueries des philosophes paiens, et attiré sur l'Eglise des persécutions souvent terribles; de plus, n'ont-elles pas entraîné les théologiens dans ces discussions stériles qui de tout temps ont fait un mal immense à l'Eglise, et que déjà saint Paul condamnait en les flétrissant du mot de λογομαχίαι et de κενοφωνίαι. Comme dit saint Paul, ajoute-t-il en terminant, revenons à la foi par laquelle Dieu agit efficacement en nous, par laquelle nous sommes régénérés, par laquelle de morts que nous sommes, nous revivons, par laquelle nous participons au royaume céleste, par laquelle enfin d'hommes mortels que nous étions, nous devenons pour ainsi dire des Dieux immortels[3].

[1] Voici quels sont ces trois modes : le mode *physique* qui ne peut être partout, le mode *glorieux* et *impatible* par lequel le corps de Christ doit devenir semblable au corps des bienheureux, et enfin le mode de *majesté* qui doit se confondre avec la majesté et être partout.

[2] *Missæ autem raro intererat.* Banosius, p. 24.

[3] *Fides, qua Deus efficaciter agit, qua regeneramur, qua mortui reviviscimus, qua cœlestis regni particıpes, imo e mortalibus hominibus Dii quidam immortales efficimur.* Commentaire, p. 343.

Le dix-neuvième chapitre, qui termine cet ouvrage n'est ni dogmatique, ni polémique, c'est un touchant et magnifique appel à la paix chrétienne. Si sa foi est vive, sa charité, est plus grande encore et il sait sympathiser avec ceux qui ne pensent pas comme lui. «On ne peut lire sans émotion le dernier chapitre (le 19 du livre IV), intitulé: *Exhortation à la paix chrétienne*. Cet appel à la concorde et à l'union, écrit par Ramus à la veille de la Saint-Barthélemy, répond victorieusement à ceux qui osent dire, que le fanatisme était égal des deux parts, et que les victimes ne valaient pas mieux que leurs bourreaux [1].»

CONCLUSION.

Maintenant que notre étude, imparfaite, il est vrai, à beaucoup d'égards, est terminée, qu'il nous soit permis de porter un jugement sur celui qui en a été l'objet. Les époques de crise, ont le privilége de susciter toujours de nobles caractères : parmi ceux qui font l'honneur et la gloire de la Réforme, Ramus nous parait occuper une place incontestable ; s'il n'attaqua pas directement l'Eglise catholique, s'il ne fut pas, à proprement parler, un réformateur, il fut dans tous les cas une de ces individualités puissantes que la postérité ne laisse jamais tomber dans l'oubli.

Si comme théologien, le rôle qu'il joua fut relativement de peu d'importance, on ne peut s'empêcher de ne tenir compte que ce ne fut que sur la fin de sa vie qu'il se livra à cette étude, aussi son commentaire sur la religion chrétienne nous montre moins un savant, qui établit et

[1] Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions, par Ch. Waddington, p. 361.

défend un système qu'une âme convaincue et d'une piété éclairée. Les citations, soit des pères, soit de la Bible, qu'on rencontre, remplacent presque toujours la froide dialectique, si la science, en un mot, ne s'y montre pas comme chez quelques théologiens de son temps, une piété vivante anime ces pages.

Ce qui nous frappe encore dans cette belle figure, c'est la noblesse de son caractère : certes, s'il fut un grand philosophe au point d'être considéré comme un précurseur de Descartes, s'il fut un orateur distingué, et qu'à tous ces titres il mérite notre éloge, on ne peut oublier néanmoins que chez lui les qualités du cœur ne le cèdent en rien à celles de l'esprit. Nous le voyons, en effet, sans orgueil dans la prospérité comme sans faiblesse dans le malheur, et pardonnant à ses ennemis et à ses détracteurs. Que de fois aussi, comme s'il se souvenait de sa pauvreté première, il sut venir en aide aux écoliers pauvres. Certes, il se montra quelquefois peut-être trop opiniâtre dans ses idées, trop paradoxal dans ses vues, trop ami des discussions, mais tous ces défauts ne disparaissent-ils pas quand on considère cette personnalité dans tout son ensemble ? Voici, en effet, l'éloge qu'un philosophe moderne lui adresse, et auquel, en terminant, nous nous associons[1]. «Je rends hommage à son caractère, bien que son désir «des nouveautés allât jusqu'à le rendre un peu trop con«tredisant, comme le reproche lui en a été fait par Rabe«lais et par Théodore de Bèze, j'admire ses vertus, son zèle «pour la vérité, son ardeur indomptable, sa fermeté, sa «chasteté, sa droiture.»

[1] Emile Saisset, *Précurseurs et disciples de Descartes*, p. 77.

THÈSES.

I. — Dans l'Ecriture, il n'y a aucune distinction entre laïques et ecclésiastiques. La charge du pasteur ne doit pas être par conséquent un sacerdoce, c'est une simple délégation donnée par les fidèles.

II. — Dans la consécration des pasteurs, on devrait faire intervenir les anciens, la consécration par les pasteurs seuls est encore un reste de catholicisme.

III. — Dans certains cas le laïque peut accomplir tous les actes ecclésiastiques; le pasteur, de son côté, a tous les droits et tous les devoirs du citoyen.

IV. — A la paroisse seule, appartient le droit d'élire son pasteur.

V. — En morale, il n'y a point d'actions indifférentes.

VI. — Le christianisme n'est ni un système, ni une dogmatique, il est une histoire, un fait.

VII. — La conscience morale peut s'affaiblir et s'altérer; mais jamais elle ne disparaît.

VIII. — La charité chrétienne, à elle seule, vaut mieux que la croyance à tous les dogmes possibles.

IX. — Orthodoxie et foi vivante sont loin d'être synonymes.

X. — La prédication, pour porter de bons fruits, doit s'adresser à la conscience et au cœur.

XI. — La polémique du haut de la chaire est contraire à l'édification des fidèles ; le prédicateur doit s'en abstenir.

Vu,

Le président de la soutenance,
LICHTENBERGER.

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 15 avril 1869,
Le Recteur,
A. CHÉRUEL.


Princeton University Library
32101 060965876

